



L'AVC (Accident Vasculaire Cérébral) est
UNE URGENCE

Au même titre que l'infarctus du myocarde

SIGNES D'ALERTE

- Faiblesse, paralysie, engourdissement d'un membre ou d'un côté du corps
- Diminution ou perte brutale de la vision, d'un œil et/ou des deux yeux
- Perte soudaine de la parole : difficultés pour parler, pour articuler ou comprendre ce qui est dit
 - Perte brutale de l'équilibre
 - Céphalée, brutale et inhabituelle

Si vous avez 1 ou plusieurs de ces symptômes, même de façon transitoire (qui disparaissent en quelques minutes),

APPELER le 15

Fédération Nationale FRANCE - AVC

7, avenue Pierre Sémard 01000 BOURG-EN-BRESSE
Tél. 04 74 21 94 58 - E-mail : FRANCE-AVC@wanadoo.fr
Site : www.franceavc.com

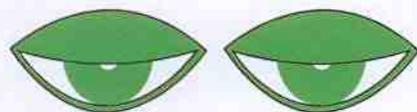
Attention DANGER !

Si brutalement vous ressentez l'un de ces troubles

Paralysie d'un membre
ou d'une moitié du corps



Baisse brutale de la vue



Troubles de l'équilibre



Troubles de la parole



Même si cela ne dure que quelques minutes...
... il peut s'agir d'un **A.I.T.**

ACCIDENTS **I**SCHEMIQUES **T**RANSITOIRES

APPELER le 15